

## IL N'Y AURA PAS D'ENCLAVES

□ Aucune mesure particulière pour séparer les Kosovars des Serbes au Québec, assure le ministre Robert Perreault

René-Charles QUIRION

Sherbrooke

Le ministre des Relations avec les citoyens et de l'Immigration du Québec, Robert Perreault, est catégorique: aucune mesure particulière ne sera mise en place à Sherbrooke pour séparer les réfugiés kosovars de la communauté serbe.

«Il n'est aucunement question de créer des enclaves dans les villes pour séparer la communauté serbe et les réfugiés kosovars. De toute façon, cette mesure n'est pas applicable. Au Québec, il y a liberté de circulation. Chacune des communautés doit comprendre

qu'ils ont une chance unique de refaire leur vie. Par contre, ils doivent s'adapter à nos valeurs pacifiques», explique M. Perreault.

Le ministre des Relations avec les citoyens et de l'Immigration a rencontré, à leur demande, les représentants de la communauté serbe en Estrie, vendredi dernier à Sherbrooke.

«Quatre représentants de la communauté m'ont fait part de leurs craintes à cet égard. J'ai tenté de leur faire comprendre que le Québec n'était pas la Yougoslavie. Nous sommes une terre d'accueil où nous prôtons des valeurs de démocratie et d'égalité. Ils doivent comprendre ces valeurs, les accepter et tenter d'y adhérer», poursuit M. Per-



Le ministre Robert Perreault

reault.

Selon lui, cette cohabitation entre les Serbes et les réfugiés kosovars est une réalité pour plusieurs villes canadiennes. «Il y a 50 pour cent de la situation qui est entre les mains de la communauté serbe et leurs leaders. Ils doivent être proactifs et faire en sorte d'établir des relations cordiales avec les réfugiés kosovars. Il n'y a aucune raison de craindre cette situation. Si l'accord de paix entériné par le parlement serbe aujourd'hui peut conduire à un arrêt des bombardements, les tensions vont certes diminuer», ajoute le ministre Perreault.

À la direction régionale du ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration, Johanne Emond assure que tout sera mis en oeuvre pour accueillir les Kosovars selon les règles. «Nous sommes pleinement conscients de la pro-

blématique. C'est certain que nous allons être prudents dans le choix des emplacements des réfugiés kosovars. Cependant, je ne crois pas qu'il y ait lieu de s'alarmer. Les Serbes sont bien intégrés et très actifs dans la communauté. Régulièrement, ils côtoient des Bosniaques et des Croates, sans qu'aucune animosité n'en ressorte. Je crois que ce sera la même chose avec les Kosovars», affirme Mme Emond.

(suite en A2: ENCLAVES)

- Gagnon-Tremblay déçue (A2)
- Slobodan Milosevic cède en Yougoslavie (C5)

### DERNIÈRE HEURE

## Incendie mortel à Bury en soirée

Albert BÉRUBÉ

Sherbrooke

Deux personnes auraient péri dans l'incendie d'une résidence du chemin Victoria, à Bury, tard hier soir. Il s'agirait d'une femme et d'un enfant, bien que la Sûreté du Québec ne pouvait se prononcer, a-t-on appris.

L'alerte a été donnée à 22 h 47. Deux autres personnes, un adulte et un deuxième enfant, auraient été transportées à l'hôpital, mais la confusion la plus totale régnait sur leur condition, et tout restait à confirmer, apprenait-on des autorités à minuit trente minutes, au moment de mettre sous presse.

L'incendie s'est déclaré au 361, chemin Victoria (route 214), dans cette municipalité du Haut-Saint-François située entre Cookshire et Scotstown.

### SHERBROOKE



La monnaie électronique Mondex prête à décoller (A5)



Pierre Dagenais, d.g. de la SDÉRS.

Le parc industriel regroupe 21 p. cent des entreprises manufacturières de la région sherbrookoise (B4)

### Météo / C6

SOLEIL

21

5h00 20h30

07 juin 13 juin 20 juin 28 juin

### LES SPORTS



Hackett étire son contrat à 4 ans (C1)

## J.M Asbestos rappelle des travailleurs

Sylvie PION

Asbestos

Subissant depuis plusieurs mois les effets de la crise asiatique, J.M. Asbestos avait des nouvelles positives à communiquer, hier. La compagnie minière a rappelé 39 personnes au travail et retardé des mises à pied qui avaient été prévues. La productrice de fibres d'amiante chrysotile augmente également la cadence des travaux de construction de la mine souterraine.

Voilà ce qu'a indiqué à La Tribune le directeur des ressources humaines et des relations publiques, Gaétan Rosa. Il précise que les prévisions des ventes pour l'année s'annoncent à ce stade-ci meilleures que celles de l'année dernière. En raison de la crise économique, les clients asiatiques de J.M. Asbestos ont diminué leurs achats l'année dernière et écoulé leurs inventaires, ce qui explique la diminution importante des ventes de la compagnie. Or, depuis le début de l'année, les clients achètent de nouveau.

«En 1998, nous avons eu des ventes de 123 000 tonnes de fibres. À moins que la situation change, nous devrions finir 1999 avec 145 000 tonnes vendues. Étant donné que nous produisons davantage, nous avons rappelé, à partir du 31 mai, 39 personnes qui étaient sur la liste de rappel. Ces employés avaient été mis à pied au mois d'août. Avec ce rappel, nous ajoutons un quart de production».

Rappelons que les ventes de fibres ont connu une importante baisse, passant de 200 000 tonnes en 1996 à 123 000 en 1998. Le nombre d'employés a également été révisé à la baisse et un quart de production a été enlevé. «La production, qui avait été réduite à quatre jours de dix heures, va maintenant passer à cinq jours afin que l'on puisse rencontrer la demande. Les 39 personnes qui sont de retour au travail proviennent de tous les secteurs de la compagnie et nous souhaitons les garder le plus longtemps possible. Nous espérons que la production va se rétablir au même niveau qu'elle était avant la crise en Asie», ajoute M. Rosa.

### Mises à pied reportées

Le directeur des ressources humaines précise que la situation permet également de retarder les 36 mises à pied qui devaient avoir lieu. Il mentionne que ces mises à pied sont reportées à une date ultérieure, mais que si la situation s'améliore, J.M. Asbestos pourra les retarder à nouveau ou les éviter. «Nous souhaitons que cela se replace afin d'arrêter d'émettre des avis de mises à pied. Ce n'est pas fait de façon volontaire, c'est que nous ne connaissons pas avec certitude ce qui vient. Étant donné que l'on doit donner les avis de mises à pied trois mois à l'avance, nous préférons les émettre et les retarder au besoin», indique-t-il.

Avec le rappel des 39 personnes, la compagnie minière porte son nombre d'employés à 428. Ils étaient 689 travailleurs en août. Pour J.M. Asbestos, qui exporte environ 60 pour cent de sa production en Asie, la crise asiatique sera véritablement terminée lorsque les grands utilisateurs de fibres reprendront normalement leurs activités.

### Cadence accrue

En attendant la reprise des activités comme elles étaient avant la crise, la compagnie minière accroît la cadence des travaux de construction de sa mine souterraine. Ces travaux, qui visent à passer de l'exploitation à ciel ouvert à une exploitation souterraine, avaient été ralentis. «L'automne dernier, nous avions décidé d'arrêter les travaux de fonçage dans le puits numéro trois et avions réduit l'équipe de contracteurs qui travaillent au développement de la mine souterraine. Depuis mai, le contracteur a été rappelé pour le fonçage du puits numéro trois et une équipe supplémentaire a été ajoutée pour les travaux de la mine souterraine», dit-il.

M. Rosa fait savoir que l'équipe affectée au développement de la mine souterraine travaillera de façon complète dès l'automne 1999 afin que la mine soit prête à produire du minerai en novembre 2000. «À partir de ce moment, nous allons produire le minerai graduellement pour qu'en 2001, il provienne de la réserve de minerai et de la mine souterraine. En décembre 2001, la mine souterraine fournira alors à 100 pour cent le minerai et ce, jusqu'en 2016».



La statue du défunt premier ministre René Lévesque a été dévoilée dans la capitale en présence de sa femme, Corinne Côté-Lévesque, et du premier ministre Lucien Bouchard.

Michel HEBERT

Québec (PC)

Pour souligner la place d'honneur que René Lévesque prend dans le cœur des Québécois, une statue de bronze à son effigie a été dévoilée devant l'Assemblée nationale, hier.

Debout près de l'oeuvre du sculpteur Fabien Pagé, Corinne Côté-Lévesque a savouré justement ces retrouvailles de son ex-mari avec l'histoire, 12 ans après son décès.

«Il a trouvé difficile son passage de la vie publique à la vie privée. J'avais l'impression, pas qu'il avait été mis de côté, mais qu'il était méprisé».

«Mais j'ai toujours été convaincue qu'on lui rendrait les hommages qu'il méritait», a-t-elle déclaré après la cérémonie qui rassembla tout le gratin politique de la colline parlementaire.

On reconnaissait aussi dans la foule venue assister à l'événement d'anciens ministres et députés du Parti québécois, des fonctionnaires de haut rang, des gens de la rue aussi, bien sûr, parce que René Lévesque reste attachant pour tout le monde en raison de la place qu'il prend désormais dans l'histoire moderne du Québec.

«Il est un géant parmi les géants», disait le président de l'Assemblée nationale, Jean-Pierre Charbonneau. «Il a laissé un supplément d'âme à toute une génération», renchérrissait Marc-André Bédard, ancien compagnon d'armes de l'inoubliable animateur de Point de mire.

Mais aux souverainistes, toujours en deuil de la défaite référendaire de 1995, ces hommages démontraient que l'histoire, parfois, se répète cruellement.

### Son héritage, selon Bouchard

En rappelant brièvement le parcours du président fondateur du Parti québécois, le premier ministre Lucien Bouchard a fait comprendre que c'est pourtant ainsi que les hommes, comme les idées, sont mis à l'épreuve.

Durant les années 1980, René Lévesque a encaissé un non référendaire, «pathétique, minuscule, assommé par la douleur», il a tout de même assumé ses fonctions de chef de gouvernement, a dit M. Bouchard. Comme d'autres après lui, il a traversé une récession et imposé un radical redressement des finances publiques.

«Mais, a poursuivi M. Bouchard, je veux souligner l'héritage le plus important que nous a laissé René Lévesque. Il a fait découvrir aux Québécois le droit inaliénable de décider eux-mêmes de leur destin, droit que reconnaissent tous les partis politiques du Québec.»

Le chef du Parti libéral, Jean Charest, a aussi rendu hommage à l'ancien chef souverainiste en insistant sur «la cure de rajeunissement» que l'élection de René Lévesque en 1976 représenta pour le Québec.

«Il fut un agent de changement important à un moment crucial de l'histoire politique du Québec. Si la société québécoise est meilleure aujourd'hui, c'est grâce à René Lévesque», a-t-il dit.

Le chef de l'Action démocratique, Mario Dumont, a salué l'apport immense de René Lévesque à la démocratie québécoise et espérait «que sa statue ne soit pas seulement un symbole du passé mais un regard vers l'avenir».

Certains se demandaient hier si la statue était bel bien grande nature. René Lévesque mesurait cinq pieds cinq pouces. Il semblait tout petit hier, sur le socle qui fait face au boulevard du même nom, à Québec.



La toute nouvelle

NEON 2000

0\$ comptant / 0\$ dépôt  
Transport inclus

16 299\$ ou 239\$ /mois sur 48 mois

\*Garantie supplémentaire de 5 ans ou 100 000 km, groupe motopropulseur inclus.



1138, Route 220, Saint-Élie-d'Orford 564-1122

## La Tribune

1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué.,  
Tél.: 564-5450, J1K 2X8  
Journal quotidien publié à Sherbrooke par  
Les Journaux Trans-Canada (1996) Inc.  
(division La Tribune)

### TÉLÉPHONES

Petites annonces: 564-0999  
Publicité: 564-5450  
Rédaction: 564-5454  
Abonnements: 564-5466  
ENVOI DE PUBLICATION: Enregistrement No 0529168

### LIVRAISON

Camelots et camelots motorisés  
Prix de vente: 3,52 \$  
T.P.S.: 25 \$  
T.V.Q.: 28 \$  
Coût à l'abonné: 4,05 \$

### ABONNEMENTS

Abonnement payé à l'avance:  
endroits desservis par camelot et camelots motorisés.

Temps	Prix	TPS	T.V.Q.	Total
1 an	165,17 \$	11,56 \$	13,26 \$	189,99 \$
6 mois	88,00 \$	6,18 \$	7,06 \$	101,22 \$
3 mois	45,00 \$	3,15 \$	3,61 \$	51,76 \$
1 mois	25,00 \$	1,75 \$	2,01 \$	28,76 \$

Temps	Prix	TPS	T.V.Q.	Total
1 an	255,00 \$	17,85 \$	20,46 \$	293,31 \$
6 mois	140,00 \$	9,80 \$	11,24 \$	161,04 \$
3 mois	80,00 \$	5,60 \$	6,42 \$	92,02 \$
1 mois	50,00 \$	3,50 \$	4,01 \$	57,51 \$

AUX ÉTATS-UNIS ET AUTRES PAYS  
1 an 700,00 \$, 6 mois 410,00 \$, 3 mois 265,00 \$, 1 mois 130,00 \$  
"La Tribune" est sociétaire de la Presse canadienne, de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, affiliée à l'Audit Bureau of Circulation ABC et à l'Union internationale de la presse catholique. Sources d'informations: Presse canadienne, Presse associée, Reuter, Agence France-Presse. Le service de photos fac-similées de la Presse canadienne et les agences affiliées sont autorisées à reproduire les informations de La Tribune.

## INDEX

Arts et spectacles:..... B-5  
Bandes dessinées:..... D-2  
Chez nous:..... B-1  
Décès:..... D-4  
Économie:..... B-2  
Messier en liberté:..... C-6  
Opinions:..... A-4  
Petites annonces:..... D-1  
Sports:..... C-1

Page Internet:  
http://www.latribune.qc.ca  
Courrier électronique:  
redaction@latribune.qc.ca  
Télécopieur de la rédaction:  
(819) 564-8098

# Gagnon-Tremblay lance un appel à la compassion aux Serbes d'ici

Gilles FISETTE

Sherbrooke

L'ex-ministre de l'Immigration et députée de Saint-François, Monique Gagnon-Tremblay, se dit déçue de l'attitude des Serbes de la région de Sherbrooke qui ont avoué, hier, songer à quitter l'Estrie par crainte des Kosovars.

D'entrée de jeu, la députée a rappelé qu'une semblable toile de fond aurait pu se tisser lorsque les Serbes eux-mêmes

étaient arrivés en région alors qu'ils avaient été précédés des Croates. Or, rappelle-t-elle, la cohabitation s'est déroulée de manière harmonieuse. Il en sera de même pour les Kosovars, croit-elle.

«Je conseille aux Serbes de ne pas quitter la région et de faire confiance au climat d'accueil et de démocratie vécu au Québec. Il faut aussi faire preuve de compassion envers des gens qui ont beaucoup souffert, comme les Serbes ont aussi souffert...»

Madame Gagnon-Tremblay a souli-



Monique G.-Tremblay

gné que le ministre de l'Immigration fait toujours comprendre aux réfugiés qu'ils doivent maintenant laisser la guerre derrière eux. On leur rappelle qu'ils viennent d'être accueillis dans une terre de liberté et de démocratie et qu'il faut appren-

dre à laisser les haines et les craintes derrière soi.

«J'ai été désolée et déçue de lire, ce matin (hier), que les Serbes songeaient à quitter. On peut comprendre leurs craintes mais je fais appel à leur compréhension et, aussi, à leur compassion à l'endroit d'individus qui souffrent et qui ne voulaient pas la guerre... Il ne faut pas leur envoyer le message qu'ils ne sont pas les bienvenus. L'Estrie doit être une terre d'accueil...»

## ENCLAVES (suite de la une)

La porte-parole de l'Association de la communauté serbe de Sherbrooke, Jelena Brankovic, admet ne pas avoir été mise au fait de nouveaux cas de déménagement de Serbes qui appréhendent la venue de Kosovars. «La seule chose dont je suis certaine, c'est que deux autres familles quitteront Sherbrooke avant la fin du mois. Nous n'hâissons pas les Kosovars. Ce qui se passe là-bas nous dépasse tous. Par contre, j'ai vécu avec eux et je connais leur mode de vengeance», explique Mme Brankovic.

Elle ajoute que la rencontre avec le ministre Perreault, la semaine dernière, n'a rien donné de concret. «La décision d'accueillir des Kosovars à Sherbrooke est déjà prise. Nous ne les empêcherons pas de venir. Cependant, la situation est différente d'avec les Bosniaques et les Croates où les relations sont plus naturelles avec le peuple serbe», souligne Jelena Brankovic.

## Victo accueille plus que sa part

Gilles BESMARGIAN

Victoriaville

En deux groupes d'ici le 21 juin, Victoriaville accueillera près de 75 réfugiés kosovars à un moment où le conflit qui perdure depuis plus d'un mois en Yougoslavie semble vouloir tirer à sa fin. Trente-trois d'entre eux (huit familles incluant 15 enfants de moins de 17 ans et quatre personnes plus âgées) arriveront de Kingston par autobus, mercredi prochain.

En province, après Montréal, Québec, Laval et Longueuil, il faut le signaler, grâce à sa structure en place depuis plus de 25 ans dans les Bois-Francis, Victoriaville est la ville où le plus grand nombre de Kosovars sont dirigés.

Comme le faisait remarquer la secrétaire du Comité d'accueil international des Bois-Francis (CAIBF), Diane Girard, tout est en place pour recevoir le premier groupe qui sera accompagné de deux interprètes et d'un représentant de la Croix-Rouge. Après un court séjour dans

un hôtel local, les gens sont assurés d'un logement. À ce chapitre toutefois, rien n'est encore acquis pour leurs compatriotes qui les rejoindront dans moins de trois semaines.

### Jumelage

Mme Girard a profité d'une conférence de presse pour inviter des couples pour du jumelage. À cet effet, des rencontres sont prévues pour les personnes intéressées, le lundi 7 juin à 19h30 et le lendemain à 10h, à la Place Rita-Saint-Pierre. Meubles de salon, vêtements, articles de cuisine, téléviseurs et radios sont par ailleurs recherchés.

Le service d'éducation aux adultes de la Commission scolaire des Bois-Francis a déjà mis en place, pour la fin du mois, des mesures reliées aux activités de francisation des adultes. En ce qui a trait aux enfants, ça reste à voir. Le service des loisirs de la Ville de Victoriaville a de son côté prévu intégrer les 7-12 ans sur deux terrains de jeux dès le 28 juin.

## «Monique Fournier pactise avec les libéraux»

□ Claude Boucher invite la Coalition des citoyens du Val-Saint-François à tourner la page

Denis DUFRESNE

Sherbrooke

La grande majorité des citoyens du comté de Johnson est favorable au maintien de la ligne à 735 kilovolts dans le Val-Saint-François, croit le député Claude Boucher, qui pense qu'il faut maintenant tourner la page dans ce dossier.

«Monique Fournier (la présidente de la Coalition des citoyens du Val-Saint-François) a choisi son camp à l'occasion des élections du 30 novembre, invitant les gens à voter contre moi, et depuis ce temps-là elle pactise avec les libéraux. Elle a choisi son camp et j'ai choisi le mien: celui du gouvernement», affirme M. Boucher, à la suite de l'adoption du principe d'un projet de loi conservatoire (loi 42), mercredi à l'Assemblée nationale, destiné à protéger les travaux déjà complétés dans le Val-Saint-François.

«(...) Je n'ai pas de leçon à recevoir d'elle; j'ai décidé de voter pour», ajoute-t-il.

Du même coup, le député de Johnson nie vigoureusement avoir dit qu'il s'abstiendrait de voter sur ce projet de loi, comme le soutient Mme Fournier.

«Je n'ai jamais dit que je m'abstiendrais, mais que j'hésitais beaucoup», réagit-il, à la suite des propos de Mme Fournier, qui pense qu'en agissant ainsi le député a voté contre les gens de son comté.



Photo archives

Claude Boucher: «On peut faire tout ce débat-là sur la nécessité de la ligne 735, mais ce n'est pas sur cela que porte la loi 42, mais plutôt sur la préservation des équipements déjà en place et c'est sur cela que j'ai voté»

M. Boucher estime que maintenant que près de 300 millions \$ ont été investis, il serait absurde de démolir la ligne électrique, bien qu'il reconnaisse que le débat sur la nécessité de celle-ci n'a pas été fait et qu'il n'y a pas eu de consultation publique avant les travaux.

«Je ne pense pas qu'il y ait beaucoup de Québécois qui souhaiteraient que ce soit démolit et dans Johnson non plus! (...) On peut faire tout ce débat-là sur la nécessité de la ligne 735, mais ce n'est pas sur cela que porte la loi 42, mais plutôt sur la préservation des

équipements déjà en place et c'est sur cela que j'ai voté!» ajoute le député.

### Et la démocratie?

Hydro-Québec a dû stopper en mars dernier les travaux de construction de la ligne Hertel-Des Cantons à la suite d'un jugement de la Cour supérieure qui avait déclaré illégaux les décrets gouvernementaux, adoptés à la suite de la crise du verglas de janvier 1998, qui lui ont permis de procéder sans consultation publique et de passer outre au processus habituel d'évaluation environnementale.

Claude Boucher rappelle d'autre part que les membres de la Coalition ont refusé de participer aux trois journées de Commission parlementaire, le mois dernier, sur l'approvisionnement électrique.

«Selon moi, la Coalition aurait pu se prononcer sur le fond à cette occasion-là. Leur objectif c'est une question de principe: qu'il aurait dû y avoir consultation avant la construction», mentionne-t-il.

Lorsqu'on lui demande si la démocratie a souffert de la façon d'agir du gouvernement dans ce dossier, le député de Johnson répond qu'il aurait lui aussi souhaité une vraie consultation publique, mais qu'il «a tourné la page».

«À l'avenir les lois du Québec vont être respectées. Tout ce que fait le projet de loi 42 c'est de protéger les actifs de 300 millions \$ et moi j'ai choisi de voter pour cela parce qu'on ne pouvait prendre le risque de démolir tout ça.»

### Meurtre de la septuagénaire Roberte Dunn

## La SQ serait sur le point de procéder à une arrestation

Sutton (PC)

L'enquête sur le meurtre d'une septuagénaire de Sutton, Mme Roberte Dunn, pourrait mener à une arrestation prochainement.

C'est du moins ce qu'a confirmé hier le porte-parole de la Sûreté du Québec (SQ), Serge Dubord. «On a de bons éléments en main, mais je ne peux pas les divulguer pour ne pas nuire à l'arrestation», a-t-il expliqué.

Selon ce dernier, il est semblable l'hypothèse la plus valable retenue, «mais on ne va vraiment le savoir que quand on va avoir trouvé le coupable».

Selon le quotidien La Voix de l'Est, plusieurs transactions ont été ef-

fectuées à partir de la carte de débit de Mme Dunn depuis sa disparition le week-end dernier. La trace mènerait jusqu'à la région métropolitaine.

Il semble aussi que son assaillant circule avec sa voiture, mais cette dernière n'a toujours pas été localisée.

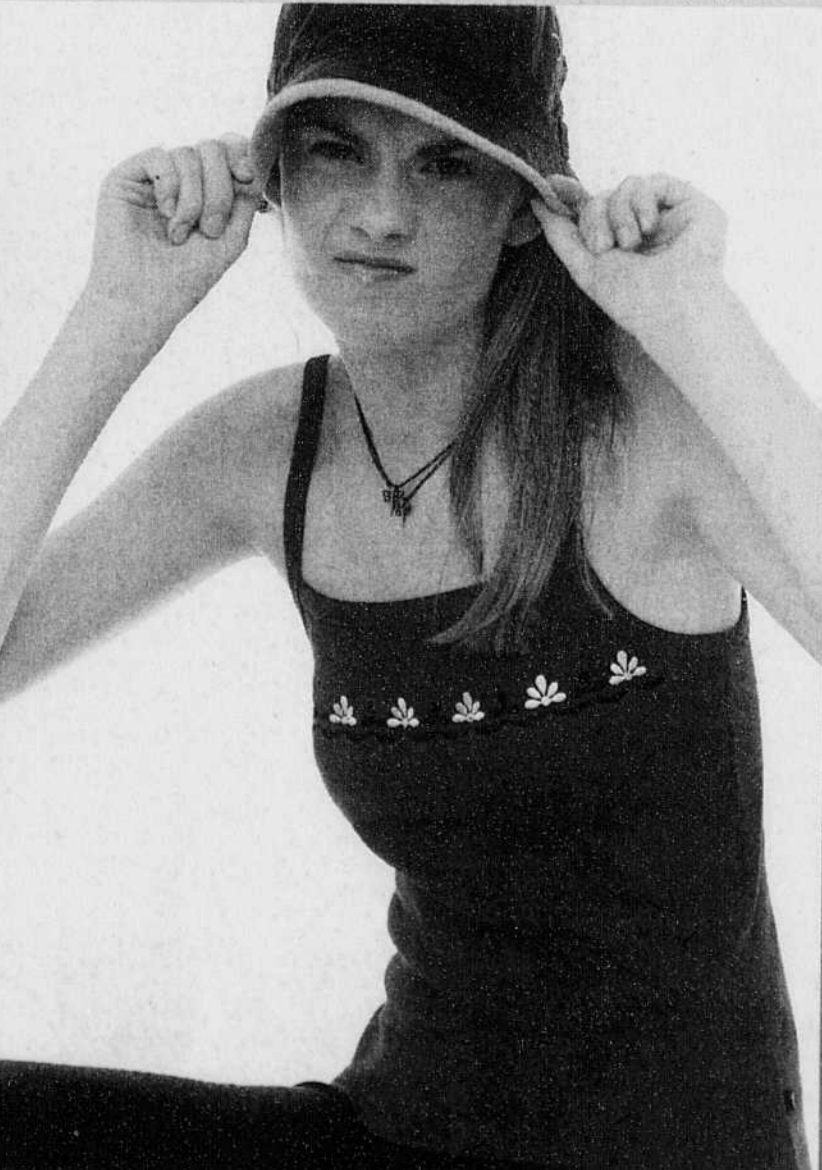
L'examen minutieux mercredi de la résidence de la victime par les enquêteurs de la SQ n'a cependant rien révélé de nouveau.

«Chose certaine, il n'y a pas eu de bataille», note Serge Dubord.

Roberte Dunn a été retrouvée dimanche après-midi dans une érablière de Sainte-Eulalie, dans les Bois-Francis, pieds et poings liés, un sac sur la tête. Elle aurait péri par suffocation.

### LA CAMI FLEURS BOHÈMES | | 9,99

Twik c'est la championne des valeurs mode exceptionnelles. De sa super collection de camisoles pur coton prélavé, le style brodé en contraste sur noir, gris, blanc, marine, bleu tendre, cerise, rose. P.m.g. Rég. 16,00\*



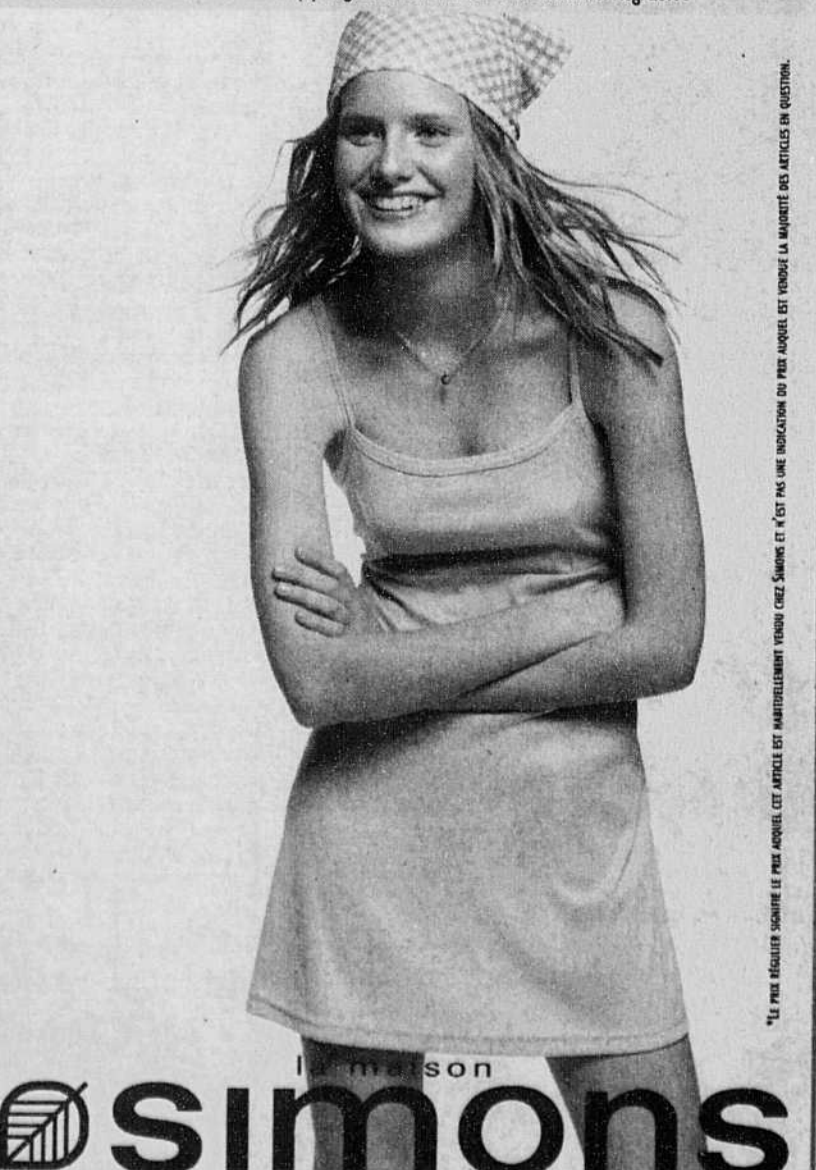
**twik**  
MODE JUNIOR BRANCHÉE SUR  
TOUS LES GRANDS AXES.  
TWIK CITOYENNE DU MONDE.  
ESPRIT INTERACTIF MARQUANT  
DÉJÀ LE CAP DE L'AN 2000



LE PETIT PÊCHEUR TARTAN  
5,99  
C'est le chapeau twik de l'été 1999. En coton, tout souple, réversible, côté carreaux en 3 combinaisons de rouge, marine/vert, bleu/brun, côté uni en harmonie. P.m.g.tg. Rég. 8,00\*

### LA MINI ROBE TRICOT INTERLOCK | 9,99

Parfaitement stretch, parfaitement twik, la robe courte à découpes empire, fines bretelles, noué au dos. Noir, marine, ciel, lilas, rose tendre. T.p.p.m.g. Une autre valeur twik exclusive. Rég. 25,00\*



la maison  
**simons**



## Roger...

Comme on dit si bien chez nous, il y a du monde qui aime ça la chicane!

Roger Brankovic est de ceux-là. Roger, c'est le président de l'Association de la communauté serbe de Sherbrooke. Or, ses commentaires sur l'arrivée prochaine de 175 réfugiés du Kosovo, publiés dans notre édition d'hier, ont fait dresser les cheveux sur la tête de bien du monde. Dont la mienne!

Parlant des réfugiés kosovars qui vont débarquer chez nous, Roger a dit: «Pour l'instant, il n'y aura que des femmes, des vieillards et des enfants, mais que va-t-il se passer lorsque ces hommes qui auront fait la guerre vont venir les rejoindre au Québec? Ils seraient capables de venir égorger mon enfant!»

Tiens donc. Les Kosovars vont fuir les horreurs de la guerre dans leur pays pour venir en faire une autre à Sherbrooke. Et ils vont commencer par trancher la gorge des enfants... Ensuite ce sera au tour de qui? Les femmes ou les vieillards d'abord? Ils vont tirer cela au sort je suppose? En chantant *mini mini ma nimo* peut-être... Et nous, on va les laisser faire? La belle affaire!

Je peux comprendre que les Serbes jouent la carte de la persécution, mais pourquoi donc prêter de mauvaises intentions à des gens qui, comme eux, ont eu le courage de tout abandonner derrière, dans le seul espoir de se refaire une nouvelle vie dans un nouveau pays.

Et Roger va plus loin en rajoutant: «Je ne comprends pas qu'on laisse partir une communauté qui est déjà bien installée ici depuis quelques années au profit d'une autre...»

Mon cher Roger, à ce que je sache, personne ne te chasse parce que des Kosovars arrivent en ville. C'est de ton propre chef que tu envisages de t'exiler une fois encore, parce que tu refuses de vivre en paix et en harmonie avec un peuple que tu considères toujours comme un peuple ennemi. Pourtant, ce peuple n'est qu'à la recherche d'une terre d'asile. Comme toi et les tiens il y a quelques années. Alors, pourquoi lui prêter de mauvaises intentions?

«D'ici un an, 50 pour cent des Serbes seront partis de Sherbrooke», a même prédit le porte-parole des Serbes qui songe lui-même sérieusement à déménager.

Parfait mon Roger. Tu peux lever les feutres et amener dans la boîte de ton camion tous ceux et celles qui pensent comme toi. Ici, c'est une terre de paix mon vieux. Des bornés comme toi, on n'en a rien à faire ici.

Tout cela est quand même très inquiétant. Parce que si toi et les 1400 autres membres de ta communauté installés à Sherbrooke, vous êtes incapables de vivre en harmonie avec les réfugiés du Kosovo à des milliers de kilomètres de la terre de vos ancêtres, comment peut-on vraiment envisager la mise en application d'un traité de paix en ex-Yougoslavie?

En passant Roger, as-tu vu la mimique de ton fiston sur la photographie de toi que l'on a publiée hier? Je pense que tu devrais lui demander ce qu'il pense de tout cela. Mais attention, je ne suis pas sûr que la réponse te plaira.

Au fond, ce que l'on aurait aimé lire hier matin, c'est que les Serbes installés à Sherbrooke sont capables de compassion et qu'ils souhaitent vivre en paix avec les exilés du Kosovo qui arriveront prochainement dans notre région. Malheureusement, au lieu de cela, on a jeté de l'huile sur le feu. Alors, ça nous aura quand même fait plaisir de l'avoir connu mon vieux Roger. Et bon déménagement!

## Faute avouée

Ce qu'un petit mot manquant peut occasionner comme désagrément...

Dans le courrier que je publiais samedi dernier, j'ai inséré le premier paragraphe d'une lettre que m'avait fait parvenir M. Roger Charlebois, un lecteur qui réagissait à une chronique publiée précédemment.

Or, un simple mot oublié de façon tout à fait accidentelle, a eu comme résultat de changer singulièrement le sens de l'intervention de M. Charlebois. Ce dernier s'est indigné de l'erreur et je peux très bien le comprendre.

Alors, souhaitant faire amende honorable, je publie entièrement la lettre de M. Charlebois cette fois. J'espère seulement qu'aucune coquille ne s'y glissera, surtout que son écriture n'est pas facile à décoder...

M. Mario Goupil,  
À propos de drapeaux sur l'île Charlebois, je vous dis bravo!

Faudrait peut-être servir la même invitation à M. Laurent Beaudoin de Bombardier. À l'entrée de Sherbrooke, cela ne nous suggère-t-il pas la même intervention, cela ne nous agace-t-il pas qu'on y voit que l'unifolié flotter sur l'usine?

Depuis tant de temps, vous avez dû en parler. Ça n'a rien changé. Revenez-y encore. Il faut dénoncer ces grands qui sont parvenus non sans l'aide nos argentés... fussent-ils distribués par le fédéral.

C'est inconcevable qu'on laisse durer de tels manquements. Sherbrooke n'est toujours pas une île. Faudrait-il que ce noblaillon formé dans notre université se souvienne... tout au moins que nous sommes au Québec?

Pourrais-je avoir le plaisir de vous lire?

Roger Charlebois  
Sherbrooke

## Les pompiers se plaignent aussi des ratés du système radio

# Pas d'amélioration avant août

Luc LAROCHELLE

Sherbrooke

Le directeur général du Service de police de la région sherbrookoise, Michel Carpentier, admet les problèmes répétés avec le système de communication qu'utilisent ses agents et ne nie pas le danger que ces défaillances entraînent pour les patrouilleurs en solo. Ces ratés ne seront pas corrigés avant une dizaine de semaines.

Le directeur Carpentier a commenté le dossier, hier, entre deux séances de négociation portant sur le renouvellement de la convention collective des policiers. Il ne trace aucun parallèle entre l'objection soudaine des policiers de patrouiller en solo et l'expiration de leur contrat de travail.

«Pas du tout. Les discussions à la table des négociations me semblent positives. De plus, le syndicat s'est montré tolérant et conciliant en ce qui a trait aux difficultés que nous rencontrons assez fréquemment avec le système de communication depuis l'automne dernier», dit M. Carpentier.

Pas avant 10 semaines

Les lacunes dont se plaignent les policiers ne seront pas corrigées avant une dizaine de semaines par la Ville de Sherbrooke, qui fournit le service de communication à la Régie de police.

La solution aux coupures de signal résiderait dans l'installation d'amplificateurs et d'une antenne additionnelle de réception dans le secteur Albert Mines.

La Ville remplacera également deux antennes sur la rue Papineau.

Ces modifications sont recommandées dans le rapport qu'une firme de consultants a produit l'automne dernier, mais ce n'est que cette semaine que la Ville de Sherbrooke a rédigé le devis technique en vue de l'achat de ces pièces de renforcement du réseau.

La Ville, qui est en location de service à la tour de retransmission du chemin Albert Mines, devait recevoir l'autorisation du propriétaire avant de s'exécuter.

«Une analyse de structure a été effectuée pour vérifier si la tour est assez solide pour supporter notre nouvelle antenne, ce qui explique les délais d'intervention. Nous verrons d'ici quelques

semaines si l'ajout de ces équipements nous donne une couverture est améliorée», indique le directeur général adjoint de la Ville de Sherbrooke, Gilles Veilleux.

Les déboursés sont estimés à 50 000 \$. Si cette correction s'avère efficace, la Ville s'en tirera à bon compte car l'une des solutions avancées par les experts fixe à 800 000 \$ les investissements nécessaires pour remplacer la presque totalité du système actuel et garantir une couverture uniforme du territoire.

De nouvelles exigences du gouvernement fédéral, qui forceront toutes les entreprises de communication à s'adapter à un nouveau spectre de fréquences au début de l'an 2000, entraîneront inévitablement une mise à jour du système à moyen terme.

D'autres mécontents

Les employés des services de police, d'incendie et de voirie utilisent le même système de communication. Le président du syndicat des cols bleus, Guy Corriveau, s'en dit satisfait.

«Nos activités se limitent au territoire de Sherbrooke, nos besoins ne sont pas les mêmes que ceux des policiers», précise le porte-parole des employés des Travaux publics.

Les pompiers se sont déjà plaints publiquement du système de communication. Loin de s'améliorer, la qualité

se détériore prétend le président du syndicat des pompiers, Daniel Pépin.

«Il a fallu appeler à huit reprises cette semaine pour obtenir une confirmation pour un retour à la caserne. Les communications à distance vers le quartier général sont cependant les seules à être problématiques. Lors des récents incendies au poulailler du plateau Sylvie-Daigle et sur la rue Bowen, nos communications rapprochées ont été sans faille», souligne M. Pépin.

Le président du syndicat des pompiers considère que le refus des policiers de patrouiller en solo est légitime dans les circonstances.

«Contrairement aux policiers, les membres du service d'incendie répondent pratiquement toujours aux sinistres à plus d'un véhicule. J'aurais les mêmes exigences si j'étais policier», répond Daniel Pépin.

Informé du délai d'au moins dix semaines avant l'installation des nouvelles antennes, le président du syndicat des policiers, Réjean Roux, a indiqué qu'il n'était pas question de reprendre la patrouille en solo avant que les défaillances soient éliminées.

La suspension temporaire des patrouilles en solo a pour effet de réduire de 12 à 8 le nombre de véhicules en circulation sur le territoire de la MRC de Sherbrooke durant le jour. Le SPRS compte également deux autos patrouilles en moins entre 16h et 19h.

# Le feu frappe à l'école Alexander-Galt

□ Nouveau congé forcé pour les 1200 élèves qui seront rappelés dans les salles de classe dès lundi

Pierre SAINT-JACQUES

Lennoxville

À peine l'incendie qui a frappé l'école secondaire Alexander-Galt, 2700 route 108 Est, à Lennoxville, maîtrisé, les spécialistes en sinistres étaient déjà à pied d'oeuvre, tôt la nuit dernière, pour éponger l'eau, effacer les traces de suie et chasser l'odeur de fumée.

L'incendie serait d'origine accidentelle.

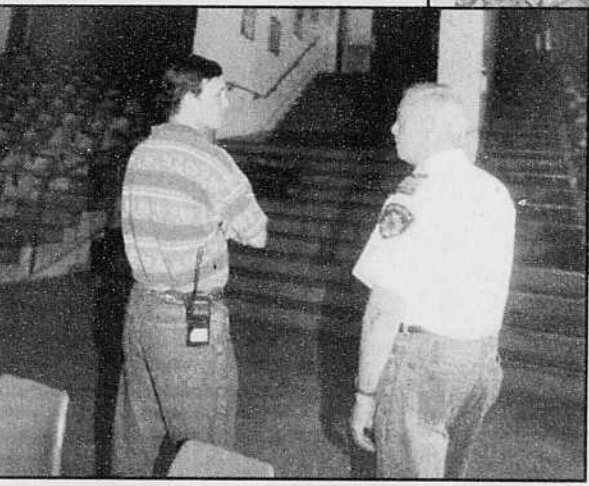
Le détective Mario Lebrun, du Service de police de la région sherbrookoise et un chimiste du Laboratoire des sciences judiciaires ont travaillé une bonne partie de la journée hier à établir les circonstances, la marche du feu et la cause de l'incendie.

Aucun élément ne permettait de qualifier le feu de douteux mais les deux experts se sont gardés pour le moment d'avancer une hypothèse pré-



Photos Imacom, par Claude Poulin

À l'extérieur, on voit divers débris que l'on a sortis de l'école. On espère que les cours reprendront normalement lundi. À gauche, le chef des pompiers de Lennoxville, M. John Nichol et le directeur de l'école Alexander-Galt, M. Gilles Ribaux, jettent un coup d'oeil vers la salle de projection de l'auditorium où, croit-on, l'incendie a pris naissance. Les pompiers ont accompli un excellent travail pour stopper la course du feu dans un plancher de bois.



cise tout comme le montant des dommages qui serait assez élevé.

Le feu a pris naissance en fin de soirée mercredi à la hauteur de la salle de projection dans l'auditorium de l'école et il s'est infiltré dans un plancher de bois du second étage, dans le bloc central de la bâtisse.

L'incendie a entraîné un congé forcé hier et aujourd'hui pour les quelque 1200 élèves qui fréquentent l'institution.

Tout devrait être rentré dans l'ordre pour le début de la semaine prochaine, souhaitent les autorités de l'école qui s'attendent à accueillir les étudiants et les étudiantes le lundi matin 7 juin.

On en compte 1035 au niveau secondaire, 75 au niveau professionnel et une soixantaine en classe adaptée.

Les enseignants, a expliqué M. Gilles Ribaux, le directeur de l'école, étaient libres hier de se présenter ou non, mais aujourd'hui, ils devront reve-

nir à l'école afin d'ajuster le programme pour le dernier droit de l'année scolaire.

Congés inopinés

M. Ribaux, aussitôt prévenu de l'incendie, s'est rendu à l'école Alexander-Galt et y a passé toute la nuit.

«Sans toute réserve, nous croyons que les étudiants pourront revenir à l'école lundi prochain. Demain (aujourd'hui), cela aurait été un peu trop tôt», a mentionné M. Ribaux.

Dans le cas de l'école Alexander-Galt, on pourrait ajouter «jamais deux sans trois». On se rappellera les rumeurs d'agression armée qui avaient créé un taux d'absentéisme élevé chez les plus jeunes de l'école, les 11 et 18 mai.

Voilà qu'une quinzaine de jours plus tard, deux autres «congrés» inopinés viennent chambarder la routine de l'école, à moins de trois semaines

## Les caisses de Lennoxville, Ascot Corner et Fleurimont font un pas vers la fusion

Sherbrooke (GF)

Le projet de fusion des caisses populaires de Fleurimont, de Lennoxville et d'Ascot Corner vient de faire un pas de géant avec la publication, hier, des conclusions du comité de travail qui recommande la formation d'une caisse unique sur ce territoire.

Il reste maintenant aux membres à trancher le débat, ce qu'ils auront l'occasion de faire lors des assemblées générales extraordinaires qui se tiendront dans chacune de ces municipalités, le lundi 21 juin.

Si les membres abondent dans le même sens que le comité de travail, une nouvelle caisse naîtra et elle sera forte de 12 300 membres. Elle gèrera un actif de près de 85 millions \$.

Dans un communiqué émis, hier, la fédération des caisses de l'Estrie rapporte que les préoccupations du comité ont porté sur «les améliorations à leur capacité d'affronter la concurrence et d'assurer la satisfaction des membres, tout en tenant compte des considérations financières».

Elle rajoute que ce mouvement de fusion, découle de la réflexion des administrateurs des caisses «sur leur capacité à continuer de rencontrer les besoins de leurs membres de façon efficace et rentable, à l'aube du 21e siècle... En considérant les changements dans les systèmes financiers et les défis de la caisse de demain, ils envisagent le regroupement de leurs forces...»

«10 gagnants par semaine!»

# BINGO

## Spectacle

Soyez parmi les 80 couples qui assisteront au spectacle de Mario Jean ou de Lise Dion au Centre Culturel de l'Université de Sherbrooke!

3e marathon - carte complète  
Utilisez la carte marine distribuée dans le Télé-Plus du 29 mai

VOICI LES NUMÉROS DU BINGO SPECTACLE D'AUJOURD'HUI:

I 30	I 16			

Veillez noter que les numéros se lisent de gauche à droite. Cet ordre sera respecté au moment de désigner les gagnants. Aucun numéro ne sera communiqué par téléphone. Seules les cartes complètes seront acceptées. Les règlements de participation de ce concours sont disponibles aux bureaux de La Tribune, 1950, rue Roy, Sherbrooke.

# Opinions

## EDITORIAL

### L'ABC de l'OPC



Dany GRONDIN

Selon un document de travail préparé par l'Office de protection du consommateur (OPC), si l'on veut stimuler l'économie, il faut d'abord et surtout inciter les gens à consommer davantage. Argument tout à fait logique, s'il en est un.

Plus nous consommons, en effet, plus les entreprises produisent à pleine capacité et plus les gens travaillent. Plus les gens travaillent, plus ils ont les moyens de consommer et plus ils font tourner l'économie.

L'OPC en arrive donc à la conclusion brillante que pour inciter les gens à consommer davantage, il faut s'intéresser à leur capacité de crédit. L'Office propose donc tout d'abord d'abolir la période de gratuité de 21 jours accordée aux utilisateurs de cartes de crédit qui paient leur solde à l'échéance et ce, parce qu'il estime qu'il est injuste que les commerçants et les gens incapables de payer leur solde à l'échéance soient les seuls à supporter le coût d'utilisation des cartes de crédit.

Pourquoi pas aussi proposer, toujours selon l'Office, d'annuler l'interdiction d'augmenter la limite de crédit d'un consommateur sans son consentement préalable? Ou alors de lever la condition qui veut qu'un consommateur présente d'abord une demande écrite pour obtenir une carte de crédit?

C'est certainement avec des idées semblables qu'on réglerait tous les problèmes économiques. Après tout, ce n'est pas parce que les gens commencent à payer des intérêts plus rapidement, ou qu'ils ont un accès plus grand et plus rapide au crédit que le ciel va nécessairement nous tomber sur la tête. Tout le monde sait très bien de toute façon que la majorité des détenteurs de cartes de crédit ont les reins solides et par le fait même les moyens de rembourser ce qu'ils doivent aux compagnies qui leur avancent les fonds. Bravo.

Une stratégie semblable mérite pourtant qu'on revienne un peu sur la mission première de l'Office de protection du consommateur. Il semble en effet que son nom ne soit plus suffisamment évocateur pour certains. Refaisons donc nos classes. N'est-ce pas les professeurs qui disent toujours qu'il faut répéter, répéter et répéter encore pour que le message soit enfin compris?

«Sur le métier, remettez vingt fois votre ouvrage», disait Boileau.

L'Office de protection du consommateur a été créé par le gouvernement québécois en 1971. Selon ses propres dires - qu'on trouve par ailleurs entre autres sur le site internet officiel du Gouvernement du Québec - l'OPC « vise à aider les consommateurs à se protéger et à se défendre en cas de problème ».

En fait, l'OPC cherche - ou cherchait si l'on se fie à la tangente

qu'il vient de prendre - à maintenir un certain rapport de force entre le consommateur et le commerçant. Comment s'y prend-il pour garder cet équilibre précaire? En informant, en éduquant les consommateurs et en surveillant l'application des lois sous sa responsabilité.

L'OPC est chargé de faire appliquer quatre lois dont la plus importante - et celle qui nous intéresse plus particulièrement ici - est la Loi sur la protection du consommateur. Cette loi touche de près ou de loin les consommateurs et aux services, aux contrats de crédit, aux contrats relatifs aux automobiles et aux motocyclettes, à la réparation des appareils domestiques, aux pratiques de commerce, à la publicité et aux garanties.

Si l'Office de protection du consommateur a été créé pour protéger le consommateur, comme nous le mentionnions plus haut, comment se fait-il qu'un de ses documents de travail envisage de réduire les normes qui protégeaient jusqu'ici les consommateurs? Est-ce que le fait de permettre un plus grand endettement des détenteurs de cartes de crédit stimulera véritablement l'économie ou cette nouvelle mesure donnera-t-elle simplement plus de travail aux gens qui s'occupent de faillites personnelles?

Essayons donc de se souvenir pourquoi l'OPC existe. Pas pour nuire aux consommateurs, n'est-ce pas, mais bien plutôt pour les protéger...

## OPINION

### Le théâtre

Il y a quatre ans, à l'époque où j'étais en première secondaire, mon professeur de français nous annonça qu'on cherchait des acteurs pour jouer dans une pièce. Les arts dramatiques m'ayant toujours impressionné, je décidai de donner mon nom. C'est alors que tout a commencé.

Au début, j'ai eu beaucoup de difficultés à bien jouer mon rôle. Le metteur en scène était très souvent exigeant. Je me suis bien sûr demandé si je devais, oui ou non, continuer. Cependant, j'ai persévéré et je ne l'ai pas regretté. Ce que l'on ressent quand on est sur scène est difficile à décrire. Il y a évidemment l'inévitable trac. C'est souvent cette « peur de rater son coup » qui donne le goût de se donner au maximum de soi-même. Après un spectacle, je ressens toujours une satisfaction indescriptible que je ne pourrais pas obtenir autrement.

Un des grands aspects positifs du théâtre est l'esprit de camaraderie qui règne dans la troupe. Pour qu'une troupe fonctionne bien, il faut que ses membres s'encouragent les uns les autres. Faire partie d'une troupe ne veut pas seulement dire s'exécuter sur scène. Cela signifie également que l'on se fait de nouveaux amis. Cette année, je faisais partie de la Troupe de la basse-cour qui présentait la pièce « Le dindon » au FeTAS (Festival de théâtre amateur au secondaire) et je dois dire que ce but a été atteint. Le théâtre est avant tout une activité d'équipe. Comme dit si bien mon metteur en scène, M. Alain Martel, « Au théâtre, on fait vivre celui avec qui on parle ».

J'aimerais également parler de ce que le théâtre m'a apporté. J'ai acquis beaucoup de confiance en moi. Je dois dire que le fait d'entendre 300 personnes qui m'applaudissent aide beaucoup sur ce point. Le théâtre est également, comme je l'ai mentionné plus haut, une merveilleuse expérience d'amitié et de fraternité. Jouer dans une pièce est vraiment « trippant ». C'est une sensation que je ne peux pas vous expliquer, vous devez la vivre vous même.

Pour conclure, j'aimerais dire que le théâtre est une activité merveilleuse. Si vous êtes intéressé par cet art, ayez confiance en vous et persévérez. Le théâtre a changé ma vie. Je ne regrette vraiment pas d'avoir tenté ma chance il y a quatre ans.

Julien Paquin-Sakall  
4e secondaire  
Séminaire Salésien



### J'accuse...

À la suite du décès de mon épouse, Lise Lemay, le 16 novembre, à l'âge de 45 ans après un long combat contre le cancer, moi, Michel Turcotte, j'accuse...

1- Lise de m'avoir donné les 23 plus belles années de ma vie et, en prime, quatre beaux enfants, quatre grandes raisons de continuer;

2- Lise de nous avoir donné, pendant dix années de son combat courageux et déterminé contre la maladie, des leçons de foi et de confiance inébranlable en la vie;

3- le système de santé, si souvent décrié, de nous avoir permis de vivre pleinement ces dix années extraordinaires grâce à des soins disponibles, humains et de qualité;

4- le docteur Noémie Valiquette d'avoir, dans la dernière année, dépassé largement ce que l'on est en droit de s'attendre d'un professionnel de la santé en s'impliquant et en s'investissant personnellement auprès de Lise;

5- le personnel d'oncologie du CUSE (Fleurimont) d'avoir soutenu Lise et la famille dans notre longue quête de la santé;

6- le personnel du 4e du CHHM-CLSC Memphrémagog d'avoir dépassé les bornes normales des soins en institution en sachant être, durant les 105 derniers jours de Lise, non seulement les soignants, mais également des ami(e), des sourires, du réconfort, de la chaleur et de la lumière en ces journées sombres;

7- le mouvement scout et particulièrement le groupe Memphrémagog (Magog) d'avoir comblé Lise d'une

présence constante et respectueuse dans sa confiance en la vie, en la jeunesse;

8- les ami(e)s d'avoir été là au bon moment et en si grand nombre pour nous apporter, à Lise et à la famille, réconfort et énergie quand nous en avions le plus besoin;

9- Monseigneur André Tardif, d'avoir cheminé avec Lise avec beaucoup de respect de ses croyances et de ses convictions profondes;

10- Les familles Lemay, Turcotte et Simard d'avoir vécu et partagé intensément nos espoirs, nos doutes, non instants de découragement et notre vision de « l'autre côté du chemin »;

11- sa « bébé-soeur », Sylvie, de nous avoir donné le plus beau cadeau en nous faisant partager, lors des funérailles, ses souvenirs de sa « grande soeur »;

12- mes enfants, Jean-François, Marie-Hélène, Claudine et Andrée-Anne, de se tourner résolument vers l'avenir avec énergie et espoir, comme Lise le souhaitait, tout en gardant jalousement et précieusement dans leur cœur les souvenirs heureux de leur vie partagée avec leur mère.

Pour soutenir ces accusations, je me présenterai à la barre des témoins avec mes enfants pour vous livrer tous les détails des « preuves accablantes » que nous gardons, bien à l'abri du temps, dans notre cœur. Il sera facile de faire condamner toutes ces personnes, les condamner à recevoir notre gratitude éternelle.

## LETRE OUVERTE

### L'absence de collecte sélective à la Ville de Magog

Gilles Dallaire  
La Tribune

Voici notre opinion concernant l'absence de collecte sélective sur le territoire de la Ville de Magog.

N'étant pas au courant de tous les dossiers actuellement à l'étude à la Ville de Magog, cette lettre doit être prise comme une suggestion pour susciter le débat et non pas comme une critique.

Nous croyions que la Ville de Magog prendrait exemple sur le Canton de Magog concernant la collecte sélective des déchets. Il serait temps que le dossier soit étudié sérieusement par le conseil, afin d'envisager la mise en place d'une collecte sélective de porte-à-porte. Seule cette alternative pourrait contribuer à l'augmentation significative de la quantité de matières recyclées générées sur l'ensemble du territoire et ainsi réduire la quantité de déchets voués à l'enfouissement.

Le ministère de l'Environnement et de la Faune du Québec (MEF), dans son « Plan d'action québécois sur la gestion des matières résiduelles 1998-2008 » suggère des objectifs spécifiques de récupération. Ces objectifs représentent un taux de récupération légèrement supérieur à 50% de la production totale des déchets. Ce résultat devrait être atteint sur l'ensemble du Québec. Le taux de matières détournées de l'enfouissement en 1996 au Québec était de 10,8% (source: MEF). À titre d'information, le contenu moyen d'un sac vert contient plus de 80% de matières récupérables. Alors, on

se rend compte qu'il y a beaucoup de chemin à parcourir pour atteindre l'objectif.

Quant à elle, la Ville de Magog utilise la méthode de l'apport volontaire dans des bacs multi-compartiments situés stratégiquement à travers la municipalité. Cette méthode s'est avérée un échec à la grandeur du Québec. Une des façons de faire qui obtient un bien meilleur rendement est la collecte sélective telle que pratiquée dans le Canton de Magog. La collecte est faite en alternance, une semaine pour les déchets et l'autre semaine pour les matières recyclables.

En Estrie, 24 municipalités sur 84 offrent un système de récupération dite d'apport volontaire. La grande majorité des villes possèdent maintenant un système de collecte sélective porte-à-porte. La Ville de Magog est la quatrième ville la plus peuplée de l'Estrie et elle n'offre toujours pas ce service aux citoyens. De petites municipalités comme le Canton de Magog, Coaticook où la densité de la population est beaucoup plus faible, arrivent à offrir un service de qualité à un coût relativement faible (compte tenu de la distance à parcourir qui représente des coûts de collecte plus élevés qu'une ville où la densité est plus élevée).

La Ville de Magog devra sous peu collaborer avec la MRC à l'élaboration d'un plan de gestion des déchets. L'obligation de réaliser ce Plan conduira inévitablement à une obligation des municipalités de réduire la quantité de déchets enfouis.

Lorsqu'on sait que certaines municipalités ont commencé leur collecte sélective à la

fin des années 80, il serait temps que la Ville de Magog y aille de son plein gré avant que cela ne devienne une exigence. L'an 2000 approche et il serait peut-être temps que les Magogois modifient leur comportement en participant à l'effort collectif face à la question des déchets. Cela peut représenter une légère augmentation des taxes reliées à la collecte des ordures, mais c'est un geste qui va dans le sens du développement durable et qui vise le respect de l'environnement. Par exemple, le Canton de Magog fournissait le service de la collecte des ordures pour un montant total de 69 \$ par année. Ce montant est passé à 76 \$ pour un service combinant le ramassage des ordures et la collecte sélective. Évidemment, à cela, il faut ajouter l'achat des bacs.

Enfin, à l'attention des gens trouvant cette méthode trop disciplinaire et dispendieuse, pensez aux municipalités ayant une troisième collecte (appelée aussi trois voies ou tri-compost), qui vise à récupérer les matières putrescibles. À Montréal, 20 000 portes ont ce nouveau service, les Îles-de-la-Madeleine 15 000 portes, le quartier Champfleury à Laval 1500 portes et la région Argenteuil-Deux-Montagnes 4894 portes. En réalité, cela signifie un troisième bac pour les matières organiques transformées en compost.

Bref, la gestion des déchets n'est plus seulement une responsabilité des élus de la Ville, elle vise une responsabilisation individuelle.

Pascal Quesnel  
Magog

ADMINISTRATION	RÉDACTION	PUBLICITÉ	TECHNOLOGIE	PRÉ-IMPRESSIION & PRODUCTION	COMPTABILITÉ	TIRAGE						
Raymond Tardif Président et éditeur	René Morin Vice-président Finances et administration	Jacques Pronovost Rédacteur en chef	Maurice Cloutier Directeur de l'information	François Fouquet Directeur	Alain LeClerc Michel Poulin Adjoints au directeur	René Béliveau Conseiller	André Roberge Directeur	Steve Rancourt Michel Doyon Adjoints au directeur	André Corriveau Contrôleur	Julienne Poulin Gérante du crédit	André Cusseau Directeur	Serge Nadeau Adjoint au directeur

# Le CUSE fera le ménage dans sa cour

□ Le nouveau directeur général attendra avant de demander de l'argent neuf au gouvernement québécois

Claude PLANTE  
Sherbrooke

Avant de se tourner vers le gouvernement pour demander plus d'argent et régler le problème de sous-financement, la direction du CUSE entend «faire le ménage» dans la cour et rationaliser là où c'est possible.

Le nouveau directeur général de l'institution, Jean-Pierre Chicoine, pointe notamment en direction du temps supplémentaire encore trop répandu à son goût.

«Il y a eu la fusion deux hôpitaux et tous les changements de poste que cela a engendrés en vertu des droits d'ancienneté. Il y a eu ensuite les mises à la retraite. Cela provoque une autre affectation de poste. Les gens sur la liste de rappel sont affectés sur divers départements. Cela provoque du stress.»

«Nous sommes d'accord avec les syndicats. Il faut stabiliser les postes. Y-

a-t-il moyen de le faire au plus tôt, sans tout bouleverser?»

Ce n'est là qu'une des nombreuses recettes que veut servir M. Chicoine, anciennement à la tête de l'hôpital Sainte-Justine, de Montréal. D'ici six mois, le CUSE aura accouché d'un vaste plan d'intervention permettant d'identifier les maux à soigner pour retrouver une santé financière, dit-il.

Assez adéquate pour pouvoir demander au gouvernement par la suite de régler un autre malaise tout aussi profond: le sous-financement.

Un mois après

Jean-Pierre Chicoine a rencontré, hier après-midi, des membres de la presse régionale afin de faire le point, un mois après son arrivée au CUSE. La tâche qu'il se promet d'accomplir est colossale. Le déficit anticipé pour cette présente année sera de plus de 20 millions de dollars, affirme-t-il.

Depuis son entrée en fonction, le

directeur général a rencontré plusieurs médecins et membres du personnel, soit environ 1500 personnes.

D'ici la fin de l'automne, un comité de réflexion aura produit ce fameux plan «en béton» et «inattaquable» qui permettra de démontrer une volonté claire de redresser la situation financière. «Nous pourrions ensuite demander notre juste part de financement au gouvernement, ajoute-t-il. Nous voulons réduire l'écart qui s'est formé entre les revenus et les dépenses.»

«Nous allons regarder partout. Nous voulons sortir aussi. Rencontrer des gens de Drummondville, Granby et Victoriaville. Pour nous, comme centre universitaire de santé, ces villes font partie de notre territoire. Ça sera ensuite à nous à faire nos choix, pas à la Régie régionale ni au ministère (de la Santé).»

Le gouvernement éponge les déficits accumulés, mais qu'à 70 pour cent. Les 30 pour cent qui restent le seront si

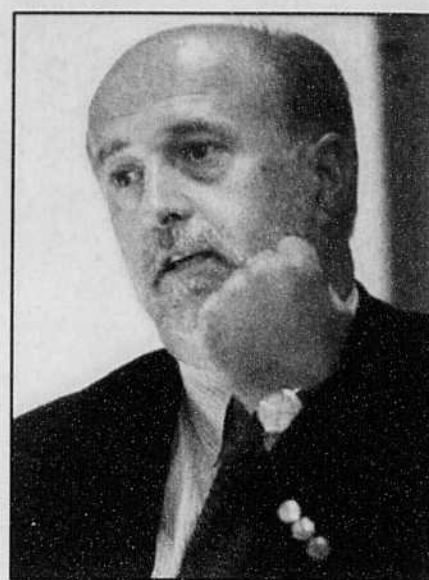
l'équilibre budgétaire est atteint, note-t-il.

Consommer le mariage

Au cours de ce premier mois à la direction de l'hôpital, M. Chicoine dit avoir rencontré des membres du personnel et des médecins fatigués mais pas découragés. «On sent qu'ils ont besoin d'un projet commun.»

Il a par ailleurs mentionné qu'il faudra consommer le mariage entre les deux hôpitaux (Bowen et Fleurimont) formant le CUSE. On devra aussi joindre davantage les fonctions de service hospitalier et de recherche via la faculté universitaire de médecine.

Jean-Pierre Chicoine est au courant du débat qui entoure l'utilisation du mot «site» pour désigner les hôpitaux formant le CUSE. «Site, ça ne m'excite pas beaucoup, répond-il. Il y a au sein du conseil d'administration un comité de toponymie qui se penche là-dessus présentement. Il fera des recommandations.»



Le nouveau directeur général du CUSE, Jean-Pierre Chicoine, est en poste depuis un mois.

# La carte à puce Mondex prête à décoller

Marc LAPRISE  
Sherbrooke

L'Association Mondex Canada est fin prête à démarrer son système de porte-monnaie électronique dans la région de Sherbrooke.

Plus de 500 marchands de la région ont déjà confirmé leur participation au programme et s'apprentent à recevoir les terminaux pour offrir le service, a fait savoir Mondex Canada, hier. Et d'ici la

fin du mois, les institutions financières participantes, La Banque Royale et le Mouvement des caisses Desjardins, offriront la carte à leurs clients.

D'ici peu, certains parcomètres, des

machines distributrices et des photocopieurs compatibles avec le système Mondex feront leur apparition dans la région de Sherbrooke, ont pu apprendre, entre autres choses, une centaine

de gens d'affaires réunis à l'Hôtel Delta pour une séance d'information.

Mondex a un projet ambitieux: devenir LA carte des consommateurs. «L'avantage des cartes à puce réside dans leur importante capacité de stockage des données et des applications. En fait, la vision de l'Avenir de l'industrie de la carte à puce, c'est de remplacer toutes les cartes que nous avons dans notre portefeuille - carte bancaire, carte de crédit, carte d'abonnement, carte de fidélisation - par une seule carte intelligente qui regrouperait de multiples applications,» a révélé Mme Joanne De Laurentis, présidente-directrice générale de l'Association Mondex Canada.

L'implantation des nouveaux terminaux de Mondex débutera en juin pour se poursuivre jusqu'à la fin de l'été. D'ici à la fin du mois, explique la responsable de Mondex pour le Québec, Louise Grimard, les consommateurs seront informés par leur institution financière. «A la fin du mois d'août ou au début de septembre», le porte-monnaie électronique devrait être bien implanté dans la région.

La bonne région

Selon André Cardinal, responsable du projet à la Banque Royale, la région de Sherbrooke, de par sa démographie, se prête très bien à l'expérience Mondex. «La population est très réceptive à ce genre de nouveauté.» M. Cardinal ne peut toutefois mettre un objectif de résultat précis. «La carte de débit a connu un départ plutôt lent. Ça a pris sept, huit ou neuf ans pour que son utilisation se généralise.» Mais dans un avenir indéfini, les partenaires de Mondex souhaitent rejoindre 65 pour cent de la population.

Si Mondex a choisi Sherbrooke pour implanter son système, c'est aussi ici que le nouveau porte-

monnaie électronique a été conçu. Les Industries C-MAC ont réalisé l'appareil qui permettra aux consommateurs d'effectuer un virement de fonds directement d'un compte de particulier à la carte à puce.

Le porte-monnaie électronique Mondex permettra de télécharger jusqu'à 500 \$ sur un terminal placé à l'institution financière, à l'une des quinze bornes qui seront disséminées à des endroits stratégiques sur le territoire ou à partir d'un terminal que l'utilisateur pourra brancher à son téléphone. Un petit appareil permettra même de transférer de l'argent d'une carte à une autre.

L'utilisation est simple et efficace, assurent les représentants de Mondex. De quatre à six secondes suffisent pour effectuer un paiement. La monnaie électronique sera aussi sécuritaire. Une fonction permet de verrouiller les informations sur la puce. Seul l'utilisateur, avec son code d'accès, peut réactiver le système.

Sur la carte étudiante

Les étudiants du Collège Champlain et de l'Université Bishop's de Lennoxville participeront, quant à eux, à une expérience nouvelle et unique en Amérique du Nord. L'Université Bishop's et la Banque Royale vont mettre au point une carte à puce qui servira de carte d'identité avec photo, de carte de bibliothèque et de porte-monnaie électronique. La Banque Royale prévoit offrir cette carte aux étudiants dès l'automne prochain.



Photo La Tribune, Perry Beaton

Louise Grimard, représentante de l'Association Mondex Canada au Québec, montre le fonctionnement du nouveau porte-monnaie électronique de Mondex à Jacques Messara, responsable de l'implantation des cartes pour les Caisses populaires, et Albert Ouellet, premier vice-président et directeur général de la Fédération des caisses populaires Desjardins de l'Estrie.

## Ils devront rester loin des Hell's

Sherbrooke

Luc Émond, 32 ans, et Mario Laurin, 39 ans, ont pu recouvrer leur liberté provisoire avec un chapelet de conditions en attendant d'être jugés entre autres pour possession d'armes prohibées chargées le 22 mai, à Lennoxville.

Ils avaient subi leur enquête préliminaire et leur enquête sur remise en liberté devant le juge Michel Côté de la Cour du Québec, à Sherbrooke.

On ne peut publier la preuve recueillie au cours de ces procédures étalées sur deux jours, à la suite d'une ordonnance obtenue par leur avocat Jean Cordeau.

Émond fait face à des chefs de résistance à un agent de la paix, possession d'un pistolet prohibé de jauge 32 chargé, de recel d'arme à feu et de possession d'une arme dans un dessein dangereux.

Les chefs contre Laurin réfèrent à la possession d'un revolver prohibé de jauge 357 chargé, d'un revolver prohibé de jauge 380 chargé, de recel d'un revolver de jauge 357 et de possession d'une arme dans un dessein dangereux pour la paix publique.

Ils ont réopté par l'intermédiaire de leur avocat Jean-Marc Bénéard pour un procès devant la Cour du Québec plutôt que devant jury.

Le procureur Charles Crépeau s'était opposé à l'élargissement des prévenus pendant la durée des procédures contre eux.

Émond et Laurin ont dû fournir un engagement au moyen d'un dépôt de 5000 \$ chacun pour garantir le respect de leurs conditions.

Ces conditions leur interdisent de posséder des armes à feu, des munitions et des explosifs, d'exercer de la surveillance, de fréquenter des membres de clubs de motards, leurs prospects, leur entourage et amis, de fréquenter les débits de boisson et les astreignent à un couvre-feu.

Ils sont obligés de déposer leur passeport au greffe, de rester au Québec, de se rapporter une fois par semaine à la SQ et de ne pas demander de permis d'acquisition et de possession d'armes à feu.

## NOUVEAU! NOUVEAU! NOUVEAU!

MARCHÉ AUX PUCES ASCOT ENR.



1813, rue Dunant, Ascot

**SECOURS AMITIÉ ESTRIE**

Besoin d'être écouté? Quelqu'un est là pour toi!

Anonyme et confidentiel

**564-2323**  
**1-800-667-3841**

Une leur d'espoir 7 jours 24 heures

loto-québec		résultats	
<b>6/49</b>	Tirage du 99-06-02	<b>GAGNANTS</b>	<b>LOTS</b>
3 14 22 37 46 48		6/6 2	996 590,10 \$
		5/6+ 3	199 318,00 \$
		5/6 234	2 044,30 \$
		4/6 11 118	82,40 \$
		3/6 208 236	10,00 \$
Numéro complémentaire: 43		Ventes totales: 13 486 046,00 \$	
		Prochain gros lot (appr.): 2 200 000,00 \$	
<b>4/9</b>	Tirage du 99-06-02	<b>GAGNANTS</b>	<b>LOTS</b>
12 39 40 44 45 48		6/6 0	1 000 000,00 \$
		5/6+ 17	50 000,00 \$
		5/6 17	500,00 \$
		4/6 908	50,00 \$
		3/6 18 668	5,00 \$
		BONI 59	1 694,92 \$
Numéro complémentaire: 32		SELECTION BONI	
		18 - 21 - 40 - 43	
		CAGNOTTE DE 100 000 \$	
<b>PANCO</b>	Tirage du 99-06-03	<b>Extra</b>	Tirage du 99-06-02
1 2 6 8 13		NUMÉRO: 618538	
15 16 25 27 28		<b>Extra</b>	Tirage du 99-06-03
30 34 36 43 45		NUMÉRO: 950343	
52 54 62 68 70			
		TVA, le réseau des tirages de Loto-Québec	
Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.			

**GAGNANT PAR K.O. TECHNIQUE**

AVEC LE NOUVEAU **BFGoodrich ALL-TERRAIN T/A\*KO**

**À GAGNER EN PRINTEMPS**

UN VOYAGE POUR 2 À LAS VEGAS POUR ASSISTER À UN CHAMPIONNAT DE BOXE

PEIGNOIR DE STYLÉ BOXE

Disponible chez: **PNEU ST-ÉLIE**

585, route 220 Saint-Élie-d'Orford

**564-1636**

**LIQUIDATION COMPTON**

Liquidation de meubles

Supplémentaire 4, 5, 6 juin

**1/4 de million de marchandises À liquider au prix coûtant ou moins.**

**Aucune offre raisonnable refusée!**

\* Surplus d'inventaire  
\* Meubles avec imperfections  
\* Meubles discontinués  
\* Remorque de matelas

Route 147 Sud  
835-5607

**GROSSE GRANGE BLANCHE DES ÉCONOMIES**

Payer et emporter. Surplus pour la livraison.



Le chercheur au Centre de recherche sur l'Université de Montréal Pierre-Emmanuel Moise s'est penché sur la question des droits d'auteur sur Internet dans sa thèse de doctorat. Il est entouré sur la photo de Denis Magnusson.

# Recourir au bon sens pour réglementer le Web

**AUJOURD'HUI**  
 Aujourd'hui au congrès des sciences humaines et sociales  
 11h45 au J-201 à l'Université Bishop's, session sur le toponyme Estrie  
 13h30 à la bibliothèque de l'Université Bishop's, session sur les littératures française et anglaise des Cantons de l'Est  
 20 heures au Théâtre Centennial de l'Université Bishop's, soirée sur la poésie des Cantons de l'Est.

Karine TREMBLAY  
 Sherbrooke

Pour légiférer sur tout ce qui touche à Internet, le chercheur au Centre de recherche de l'Université de Montréal, Pierre-Emmanuel Moise, suggère... la simplicité.  
 «Si on légifère de façon trop large ou trop spécifique, si on adopte des lois ponctuelles et compliquées, on dépossède le juge de ses pouvoirs. Pourquoi, simplement, ne pas opter pour des lois de bon sens?», questionne M. Moise.

M. Moise participait hier au Congrès des sciences humaines et sociales qui se tient à Sherbrooke jusqu'au 12 juin.

### Le Québec doit oser

Selon ce dernier, le Québec, tant par sa position géographique que par les recherches qui y ont cours, pourrait devenir un joueur de première en ce qui a trait à la législation du Web, si seulement il osait davantage.

«Il suffirait de créer un lobbying de consommateurs qui inciterait les instances juridiques à étudier la situation», note le chercheur.

S'étant penché sur la question des droits d'auteur sur le Net dans sa thèse de doctorat, celui-ci précise qu'il n'existe actuellement rien pour contrôler le droit d'auteur sur Internet au Canada.

### En Europe

«En Europe, depuis 1997, plusieurs pays ont adopté une loi qui réglemente tout emprunt substantiel sur banques de données, informatiques ou non», mentionne M. Moise.

Depuis, aux États-Unis, cinq pro-

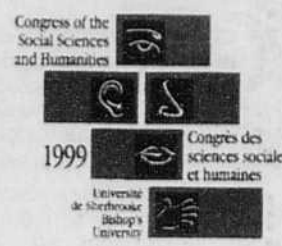
jets de lois bâtis à l'exemple du modèle européen ont été à l'étude.

«On peut donc penser qu'avant longtemps, les États-Unis, et à sa suite le Canada, adopteront une réglementation semblable à celle d'Europe. Ce ne serait pas nécessairement ce qui pourrait arriver de mieux puisque le modèle européen agit comme un véritable carcan pour l'utilisateur, qu'il soumet à des exigences très strictes. Le contrôle va trop loin. Dès lors, si on penche vers une juridiction similaire, il va aussi falloir imaginer une loi pour l'utilisateur, afin d'équilibrer la situation», insiste M. Moise.

### Liens hypertextes

Celui-ci commente par ailleurs l'abondance des liens hypertextes sur Internet et les litiges qu'ils peuvent entraîner.

«Du moment que les gens concoctent un site sur le Net, un lieu public en quelque sorte, ils doivent s'attendre à ce que d'autres les visitent et le lien peut-être à d'autres sites. S'ils ne désirent pas que certains les incluent dans leur réseau par "clipping", l'idéal est peut-être qu'ils inscrivent un avertissement sur leur site. C'est un peu comme si vous vous achetez un champ: si vous ne mettez pas de clôture autour, les gens le traverseront sans penser qu'ils sont sur une terre privée», affirme M. Moise.



Du 2 au 12 juin

# Internet pourrait pousser les jeunes à lire davantage

Sherbrooke (KT)

Internet pourrait inciter les jeunes à lire davantage et stimuler leur goût pour l'apprentissage.

C'est ce que constate l'étudiante Alice Van der Klei, qui s'est penchée sur le sujet dans le cadre de son doctorat en littérature à l'Université de Montréal.

«Je pense que l'hypertexte, c'est-à-dire la littérature sur support informatique, ouvre la porte sur une nouvelle façon de lire et d'apprendre, susceptible d'intéresser les jeunes», souligne Mme Van der Klei.

Selon elle, l'intérêt que portent les jeunes aux jeux vidéo sur cédérom, par exemple, est garant de la stimulation intellectuelle que peut représenter

pour eux la lecture informatique où ils peuvent eux-mêmes, constamment, faire des choix de lecture.

Ceci parce qu'avec la technologie informatique, les lecteurs ont immédiatement la possibilité de satisfaire leur curiosité, en naviguant d'un site à l'autre sur Internet, ou en se promenant d'un onglet à l'autre sur cédérom.

«Lorsqu'on lit un livre, par exemple, il y a des notes de référence à d'autres volumes, en fin de pages, qui peuvent nous intéresser. Pour les consulter, nous devons cependant aller chercher les volumes de référence en question à la bibliothèque. Avec l'informatique, on n'a qu'à cliquer sur l'icône ou le mot correspondant pour tout de suite avoir accès à l'information», note Mme Van der Klei.

«Le lecteur devient donc créateur du moment où il peut lui-même choisir

son parcours de lecture d'un site à un autre. Son apprentissage, dans cette perspective, ne s'inscrit pas dans un cadre donné ni dans un cocon institutionnel. C'est une nouvelle forme de savoir qui est créée; une nouvelle façon de penser dans laquelle les lecteurs ont davantage de choix et de liberté», poursuit Mme Van der Klei.

Selon elle, l'hypertexte donne donc une nouvelle vie à l'écrit et ne menace pas, pour l'heure, la survie du document imprimé.

«La technologie informatique permet aux écrits une vie parallèle à celle des bouquins, mais elle ne remplace pas le support papier. Je doute qu'un amateur de Proust voudrait lire la collection complète sur ordinateur. Notre rapport avec l'écrit et l'imprimé est encore très fort», soutient Alice Van der Klei.

# SEARS

# SUPER samedi et dimanche

LE MAGASIN OUVRE DÈS 8 H, SAMEDI SEULEMENT

**Épargnez 50% de plus**  
 SUR LES DRAPS À PRIX DÉJÀ RÉDUITS

Rabais 50% sur des fins de séries de draps. Dans la limite des stocks. Le choix varie selon les magasins

RECHERCHER CES OFFRES SPÉCIALES D'OUVERTURE

SAMEDI 5 JUIN 1999, DE 8 H À 10 H

**Rabais 40%**  
 TOUS LES VÊTEMENTS OSHKOSH<sup>MD</sup>

Pantalons, salopettes, hauts, shorts à bavette et plus en tailles 2-6X pour garçons. Rég. Sears 18,99-51,99. Chac. **11<sup>99</sup>-31<sup>99</sup>**

Le choix peut varier selon les magasins

**Rabais 40%**  
 TOUS LES VÊTEMENTS NEVADA<sup>MD</sup> EN TAILLES BÉBÉ-6X

Pour filles et garçons. Rég. Sears 7,99-39,99. Chac. **4<sup>99</sup>-23<sup>99</sup>**

Après 10 h, rabais 25%. Les épargnes ne peuvent pas être combinées. Le choix peut varier selon les magasins

**Rabais 55%**

SERVIETTES MAJESTIC<sup>MD</sup>  
 Serviettes en coton en exclusivité chez Sears. Tons variés. Rég. Sears 7,99-39,99. Chac. **3<sup>59</sup>-17<sup>99</sup>**

**Moitié prix**

MAILLOTS MOLLETONNÉS NEVADA, FILLES 7-16  
 Variés. Rég. Sears 19,99. Ch. **9,99**  
 Après 10 h, rabais 25%. Les épargnes ne peuvent pas être combinées

**Rabais 40%**

PANTALONS 'PRO' À JAMBES PRESSIONNÉES  
 Garçons P-TG(8-18). Rég. 22,49. Ch. **13,49**  
 Le choix varie selon les magasins

**Rabais 40%**

SALOPETTE EN DENIM DE COULEUR EN TAILLES FILLES 7-16  
 Rég. Sears 39,99. Chac. **23,99**  
 Après 10 h, rabais 25%. Les épargnes ne peuvent pas être combinées

**19<sup>99</sup>** Chac.

TENUE COUPE-VENT 2 PIÈCES EN NYLON  
 Pour enfants. Rég. Sears 29,99-49,99. À l'exclusion des grandes marques

**Moitié prix**

BATTERIE 'NORMANDY' DE 10 PIÈCES  
 N° 13735. Rég. Sears 399,99. **199,99**  
 Et à l'achat de la batterie 10 pièces 'Normandy' à ce prix spécial d'achat, vous pouvez aussi acheter un ensemble complémentaire 10 pièces. N° 13737. Rég. Sears 299,99. **49,99**  
 Ensemble complémentaire, si acheté séparément. **99,99**

**Rabais 40%**

TOUTES LES CHAUSSURES EN TOILE DE COTON POUR ENFANTS  
 Après 10 h, rabais 25%. Les épargnes ne peuvent pas être combinées

**Moitié prix**

TOUS LES PANTALONS JESSICA SPORT<sup>MC</sup>  
 Styles variés. Rég. Sears 39,99-44,99. Ch. **19<sup>99</sup>-22<sup>99</sup>**

**19<sup>99</sup>** Chac.

JEANS CHOISIS NEVADA POUR FEMMES  
 Coupes décontractée, classique et ajustée. Rég. Sears 39,99. Certains styles aussi en tailles V.L.Petites<sup>SM</sup>

**Rabais 40%**

CULOTTES POUR FEMMES  
 Dont les modèles Hanna<sup>SM</sup>, Lou Batten, Détails intimes<sup>SM</sup> et Gentle Fit.

**Rabais 40%**

MONTRES DE GRANDES MARQUES  
 Montres Timex<sup>SM</sup>, Seiko, Citizen et plus. Sauf les montres Ironman<sup>SM</sup> et Expedition<sup>SM</sup>. Dans certains magasins. Le choix peut varier

**Rabais 35%**

LUNETTES DE SOLEIL  
 Montures et verres en couleurs et styles variés. Boutique Accessoires pour femmes. Rég. Sears 6-50\$. Chac. **3<sup>99</sup>-32<sup>50</sup>**  
 Sauf les modèles Mine West<sup>SM</sup> et Guess<sup>SM</sup>

**Rabais 40%**

CRAVATES ET CEINTURES PROTOCOL<sup>MD</sup> ET BOULEVARD CLUB<sup>MD</sup> À PRIX ORDINAIRES

**Rabais 25%**

TOUTES LES CHAUSSURES DE SPORT NIKE<sup>MD</sup> À PRIX ORDINAIRES POUR HOMMES ET FEMMES

**Moitié prix**

BLOUSES TRADITION<sup>MD</sup>  
 Pour femmes. Un vaste choix de blouses d'entretien facile. Sauf les modèles La mode essentielle<sup>SM</sup>

Dans la limite des stocks. Achats sur place seulement. À l'exclusion de la marchandise des magasins-concessions et des magasins de liquidation.